



## FICHE DE POSTE

### AGENT DE MAINTENANCE ET HYGIENE DES LOCAUX (ECOLE)

**NOM :**

**PRENOM :**

**TAUX D'EMPLOI :**

100 %

**SERVICE AFFECTATION :**

Service Restauration / Entretien Ménager

**RELATIONS HIERARCHIQUES**

- Responsable du SREM
- Adjoint à la responsable du SREM

**RELATIONS FONCTIONNELLES :**

**En interne :**

- Agents et responsables de la collectivité
- Agent référent (e)

**En externe :**

- Équipe enseignante de l'éducation nationale
- Prestataires de services
- Usagers

**MISSIONS PRINCIPALES :**

- Effectuer la Maintenance et l'Hygiène des Locaux selon les spécificités de chaque site (scolaire, administratif, culturel, associatif et sportif) selon l'organisation établie par sa référente dans le respect des protocoles en vigueur
- Effectuer des remplacements sur divers sites y compris sur les sites de restauration si nécessaire

**MISSIONS SECONDAIRES :**

- Participation aux animations ponctuelles organisées par la ville
- Participer à la gestion des stocks de produits d'entretien
- Participer aux missions relatives aux contrôles envoi et réception du linge
- Assurer un rôle d'alerte quant à la sécurité des locaux
- Signaler les dysfonctionnements éventuels auprès de sa référente

**TACHES PRINCIPALES DU POSTE :**

**MHL :**

- Passer l'aspirateur : **Tapis d'entrée uniquement environ 10mn d'aspiration / jour**
- Aérer les locaux (sauf sur la période de mise en service du chauffage)
- Réaliser un balayage des surfaces avec un support pour mops microfibre et manche ergonomique
- Réaliser un lavage des surfaces avec un support mops microfibre et manche ergonomique
- Vider et nettoyer les corbeilles à papiers et les poubelles centrales de tri
- Nettoyer les meubles et les plans de travail
- Retirer les toiles d'araignées
- Nettoyer les sanitaires
- Nettoyer les vitres
- Réapprovisionnement des consommables

Les tâches non exhaustives ci-dessus sont à effectuer selon une organisation mise en place par sa référente.

**MOYENS MIS A DISPOSITIONS :** (humains, matériels, financiers...)

**Vêtements professionnels et équipements de protection individuelle adaptés :**

- Blouse de ménage
- Chaussures
- Gants
- Lunettes
- Masque (dans certaines situations)

**Matériel de nettoyage mis à disposition :**

- Aspirateur Eau : **Fréquence très exceptionnelle.**
- Aspirateur poussière dorsal et traineau : **Uniquement pour les tapis d'entrées et les escaliers.**
- Autolaveuse ergonomique : **Matériel validé par la médecine préventive pour tout agent ayant des restrictions.**
- Monobrosse : **Utilisée essentiellement sur les périodes de travaux de nettoyage approfondi (vacances scolaires).**
- Chariots de Ménage avec matériel embarqué : **Amélioration des conditions de travail.**
- Méthode imprégnation : **Plus de seau de lavage ni de presse et très peu de consommation d'eau.**
- Support et manche sols pour mops microfibre : **Manche étudié pour la lutte contre les troubles musculosquelettiques.**
- Support et manche tables et tableaux pour mops microfibre : **Manche étudié pour la lutte contre les troubles musculosquelettiques.**
- Mops microfibre : **Utilisation limitée de produits.**
- Lavettes microfibre : **Permet de limiter l'utilisation de produits.**
- tête de loup : **Manche télescopique en aluminium, prise en compte du poids.**
- raclette et brosse pour sols : **Manche ergonomique.**

**CONDITIONS ET CONTRAINTES D'EXERCICE :**

- Temps de travail hebdomadaire sur 5 jours du lundi au vendredi
- Horaires de travail : 6h30/13h30

**PLANNING QUOTIDIEN**

MHL : 6h30-7h30 : site annexe (selon planning annuel) / 7h30-9h00 : classes / 9h00- 9h30 : temps de pause et de régulation équipe / 9h30-11h15 : Parties communes / 11h15- 11h45 : pause repas / 11h45 -12h00 : acheminement vers les sites annexes / 12h00/13h30 site annexe ou de restauration (selon planning annuel)

**QUALITES REQUISES :**

- S'intégrer au sein de l'équipe MHL en effectuant les tâches en Maintenance et Hygiène des Locaux selon une organisation fonctionnelle établie par sa référente MHL
- Répondre aux attentes organisationnelles du service en se référant aux objectifs déclinés
- Discrétion professionnelle, secret professionnel et devoir de réserve
- Sens du service public

**CONTRAINTES D'EXERCICE :**

- Pénibilité physique liée à la station debout prolongée
- Port de vêtements professionnels et d'équipements de protection individuelle adaptés
- Port de charge
- Rythme soutenu sur des temps n'excédant pas 2h30 (6h30/9h00)
- Prise de congés uniquement sur les temps de vacances scolaires

## **RISQUES AFFERENTS AU METIER :**

### ***Les risques liés aux contraintes organisationnelles et à la charge de travail :***

- Le stress lié à la gestion du temps de travail

### ***Les risques physiques liés aux manutentions manuelles et aux postures :***

- Le soulèvement et le déplacement de mobilier
- La manipulation de matériel de nettoyage
- La manipulation de poubelles et autres déchets
- Les postures contraignantes et faux mouvements (à genoux, accroupi, penché en avant, bras en élévation ...) pour réaliser les différentes tâches
- Les troubles musculo squelettiques liés à des mouvements répétitifs et à des contraintes posturales

### ***Le risque de chute de plain-pied :***

- Glissade sur un sol mouillé
- Chute sur sol encombré
- Chute par entraînement (utilisation mono-brosse...)

### ***Les risques de chute de hauteur / avec dénivellation :***

#### Liés à l'environnement :

- Intervention dans les escaliers, pentes, dénivelé...

#### Liés à la réalisation de travaux divers nécessitant l'accès en hauteur :

- Nettoyage des vitres, poussière sur armoire...

### ***Le risque électrique :***

Lors de l'utilisation d'appareils électriques ou de simples interrupteurs

#### ***Risque de brûlure thermique :***

Lors de l'utilisation des fours (manipulations, enfournement ...)

Lors de l'utilisation du lave-vaisselle (utilisation d'eau chaude, manipulation de vaisselle propre...)

### ***Les risques de coupure ou de piqûres par certains déchets :***

- Lors de la manipulation des poubelles

### ***Les risques d'incendie / explosion :***

- Incendie d'origine électrique, inflammation de solvants...

### ***Les risques liés à l'ambiance des locaux de travail :***

- Les locaux où interviennent les agents peuvent ne pas être chauffés suffisamment hors des périodes d'utilisation normales, pouvant provoquer gêne ou inconfort

### ***Les risques chimiques :***

#### Liés à l'utilisation de divers produits :

- Désinfectants
- Produits de nettoyage : **Les produits moins dangereux pour la santé et pour l'environnement sont privilégiés.**
- Dégraissants
- Détartrants alcalins ou acides

***Les risques biologiques infectieux :*** - Certains agents infectieux et parasitaires peuvent être en cause en fonction de l'état des locaux (propreté des sanitaires)

**Le profil ainsi détaillé est susceptible d'adaptation en fonction des projets de la direction et de la réglementation**